
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Exonération partielle des droits d'inscription
des étudiants extracommunautaires**

Le conseil d'administration du 6 juin 2019 de l'Université de Toulon a approuvé à l'unanimité une exonération partielle des droits d'inscription des étudiants extracommunautaires pour l'année universitaire 2019-2020. (Délibération CA-2019-34).

Cette exonération fixe le montant des droits d'inscription au même niveau que celui des étudiants français ou européens à savoir : 170€ pour un diplôme de premier cycle et 243€ pour un diplôme de master

Contact Presse : Fabien GROUE – Attaché de presse
Tél. : 04 94 14 20 30 - 06 80 47 90 63 - Mél. : fabien.groue@univ-tln.fr